

CONTRAT CONFITURE DE LEGUMES 2020

Le présent contrat est passé entre

L'adhérent Famille

1 au bois de la rode Adresse

33660 GOURS

Email: <u>icare.massoubre.pain.bio@gmail.com</u> Email:

ARTICLE 1: OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement trimestriel de confitures élaborées à partir de légumes bio.

ARTICLE 2: OBLIGATIONS DU PRODUCTEUR

Le producteur s'engage à :

- Fabriquer des confitures à partir de légumes issus de l'agriculture biologique (légumes « gueules cassées » ; dans un soucis de lutte contre le gaspillage)
- Informer les consommateurs de tout changement de mode de production.

ARTICLE 3: OBLIGATIONS DE L'ADHERENT

L'adhérent s'engage à :

- Venir chercher le(s) produit(s) commandé(s) les jeudis entre 19 et 20 h au local de l'association Gourmandignes,
- S'organiser en cas d'absence pour qu'une autre personne puisse récupérer le(s) produit(s) commandé(s). En cas de non retrait, aucun remboursement ne sera effectué. Le(s) produit(s) non retiré(s) à l'heure de clôture sera (seront) mis à disposition de l'association,
- Être solidaire des aléas de la production,
- Régler le montant total de chaque livraison

ARTICLE 4: PODUITS & PRIX

Selon la saison	Poids	Prix
Confiture de tomates vertes	370 g	4,5 €
(Vanille ou citron)		
Confiture de butternut		
Vanille - cannelle		
Confiture de betterave -		
gingembre		

ARTICLE 5 : COORDINATRICE

Muriel CHAVANEL: tél.: 06 12 86 55 04 - email: muriel.chavanel@freesbee.fr

DATE DÉBUT DE CONTRAT :

Le producteur, le **L'adhérent**, le Signature Signature